

AVIS DE VENTE DE VEHICULE

L'Organisation Non Gouvernementale Internationale dénommée Helen Keller International, est une organisation à but non lucratif vouée à sauver les vies et à améliorer la santé visuelle des populations vulnérables dans le monde en luttant contre les causes et les conséquences de la cécité, de la mauvaise santé et de la malnutrition.

Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, Helen Keller International procède à la vente au plus offrant du véhicule ci-après désignés. Helen Keller International tient à préciser que le véhicule a été acquis par un processus de dédouanement par exonération, en conséquence le soumissionnaire retenu devra s'acquitter des frais de douane et taxe avant la récupération du véhicule.

1. DETAIL SUR LE VEHICULE

DATE DE 1ere MISE EN CIRCULATION	MODELE	N° SERIE	KILOMETRAGE ACTUEL
14/03/2013	TOYOTA FORTUNER 4*4, Gasoil, 7 places assises, puissance fiscale 12	AHTYK59G700008819	161160 Km

2. LIEU DE VISITE

Le véhicule est visible tous les jours ouvrables au bureau siège Côte d'Ivoire Helen Keller Int'l sis à Abidjan II Plateaux vallons - Rue des jardins - SOPIM villa 12 / Tél : +225 27 22 41 11 14.

Horaire : De 10 heures à 12 heures et De 14 heures à 16 heures à compter de la date de publication.

3. PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRE

Le présent appel est ouvert à égalité de conditions aux personnes physiques et aux entreprises établies en Côte d'Ivoire.

4. SITUATION D'EXCLUSION

Tout soumissionnaire ne respectant pas les bonnes pratiques commerciales ou impliqué dans une organisation criminelle ou dans une procédure judiciaire (liste non exhaustive) sera exclu du processus de sélection.

5. VALIDITE DE L'OFFRE

Pour que l'offre soit valide, elle doit être datée, signée par le soumissionnaire et contenir le montant proposé, son adresse email, ses contacts, et une copie de sa pièce d'identité, passeport ou la pièce d'identité du gérant et tous les documents administratifs de l'entreprise. L'offre du soumissionnaire restera valide jusqu'à la clôture du processus de vente.

NB : Tous les frais de mutation, d'immatriculation et de dédouanement seront à la charge de l'acquéreur.

6. DATE LIMITE DE SOUMISSION

La date limite de soumission est fixée au **Lundi 27 Février 2023 à 17 heures**. Aucune offre ne sera acceptée après ce délai.

7. DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être déposées par les soumissionnaires sous plis fermés uniquement avec la mention « Offre pour le véhicule TOYOTA FORTUNER » au Bureau siège Côte d'Ivoire **Helen Keller Int'l sis à Abidjan II Plateaux vallons - Rue des Jardins – Cité SOPIM villa 12**